

UE 2.1.S1 BIOLOGIE FONDAMENTALE

**2^{ÈME} CHAMP (SUR 6) D'ENSEIGNEMENT:
SCIENCES BIOLOGIQUES ET MÉDICALES.**

**1^{ÈRE} UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (SUR 11) DE CE CHAMP.
UE CONTRIBUTIVE ET NON « CŒUR DE MÉTIER »**

SL ET MAC JUILLET 2025

LIEN AVEC L'APPRENTISSAGE D'UNE COMPÉTENCE INFIRMIÈRE

- Lien avec la Compétence n°4:

Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

OBJECTIFS

- Identifier le vivant et ses caractéristiques,
- Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme,
- S'approprier des connaissances de base en biologie cellulaire et moléculaire,
- Faire le lien entre des connaissances biologiques et les notions d'homéostasie, de maladie ou de thérapeutique.

CONTENU

- Apport d'une base scientifique sur laquelle s'appuyer dans la suite de la formation.
- **Notions** sur la cellule et les molécules, constitutives du vivant, qui serviront de base de compréhension des signes et symptômes observés, des pathologies, des traitements.
- Notions qui seront mises en lien avec les situations de soins rencontrées et étudiées.

CONTENU

CM/ TPG: 20h et TD: 5h

- Support informatique:

*Plate forme d'apprentissage MOODLE (TPG): temps d'apprentissage en autonomie, libre (IFSI ou domicile), avec des objectifs.

Cours enregistrés par des universitaires.

Lien: <https://moodle.univ-lyon1.fr/course/view.php?id=272>

- Synthèse et exercices d'application avec

Me Aude ROTTEMBOURG, Professeur de biologie (CM)

à l'IFSI (10h)

EVALUATION

Evaluation formative:

➤ Progression continue dans les acquisitions avec :
des temps d'auto-évaluation réguliers (quizz, QCM, sur Moodle) et des exercices proposés par Me Rottembourg.
Présence en alternance avec les apprentissages sur la plateforme.

Evaluation normative de L'UE : évaluation écrite de connaissances le **Jeudi 29 janvier 2026 sur 1h**

(1H)

- **Critères d'évaluation:** exactitude des connaissances
- 1 ECTS
- Compensation possible avec l'UE 2.2.SI « Cycles de la vie et grandes fonctions » si la note est **d'au moins 9/20.**